



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TRAVAIL ET VOUS LE TRAVAIL QUE NOUS VOULONS

FICHE REVENDICATIVE

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

CONSTATS

Faire progresser les droits des femmes, c'est faire progresser les droits de toutes et tous.

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans le cadre légal mais sa mise en œuvre est lente et laborieuse. L'effectivité des droits des femmes dans les entreprises et administrations n'est toujours pas au rendez-vous. Les inégalités salariales perdurent et se réduisent faiblement au fil du temps et la mixité des métiers évolue peu.

Les stéréotypes de genre qui persistent dans les entreprises et administrations ont un impact certain sur la qualité de l'emploi et la qualité du travail des femmes, la reconnaissance de leurs compétences, leur carrière et l'accès à des postes à responsabilité.

Particulièrement dans les métiers majoritairement occupés par des femmes, ces dernières subissent l'effet conjugué d'un «plancher collant» (temps partiel subi et rémunération au Smic) et d'un plafond de verre qui nuit à leur évolution professionnelle.

Le manque de données genrées constitue un frein à l'égalité professionnelle et invisibilise toute action en sa faveur. L'attente est grande concernant la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale. De nos jours, les lieux et collectifs de travail, censés être protecteurs pour les travailleurs et les travailleuses, ne sont pas exempts de violences sexistes et sexuelles.

PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS CFDT

L'émanicipation économique des femmes et l'égalité professionnelle sont au cœur des enjeux d'égalité mais le monde du travail n'échappe pas aux usages et comportements stéréotypés.

La CFDT revendique :

- un accès égalitaire à l'emploi, c'est-à-dire à toutes et tous pour tous les types d'emploi;
- la mise en œuvre effective du principe «*rémunération égale pour un travail de valeur égale*»;
- la reconnaissance et la valorisation des compétences des métiers majoritairement occupés par des femmes dans le cadre des classifications;
- un accès égal à la formation professionnelle et qualifiante;
- la prise en compte de l'organisation du travail, de l'articulation des temps de vie et notamment les effets du temps partiel;
- la prise en compte d'une part des spécificités physiologiques du corps féminin dans les pratiques, l'enseignement et la recherche et d'autre part dans la prévention genrée de l'exposition aux risques professionnels, de la reconnaissance de la pénibilité au travail des métiers majoritairement occupés par des femmes;



- la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences dans un *continuum* de violences sexistes et ce particulièrement au travail (prévention, sensibilisation, formation, dispositif de signalements);
- une parentalité mieux partagée qui ne pèse plus uniquement sur la carrière des femmes.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Pour permettre une véritable évolution en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, **la déconstruction des stéréotypes de genre doit se poursuivre**.

Les entreprises et administrations doivent être des lieux propices à:

- l'établissement de **règles respectueuses et protectrices** par le dialogue social;
- l'examen des **impacts différenciés sur les femmes et les hommes** en obtenant des données sexuées (DUERP genré, ...);
- la **prévention des risques professionnels** intégrant les violences sexistes et sexuelles.

L'outil « index égalité professionnelle » doit évoluer pour retrouver son objectif premier à savoir la suppression des inégalités salariales, condition pour appréhender véritablement l'effectivité du droit en la matière et construire les actions nécessaires.

En savoir plus
sur cfdt.fr



Pour transformer ces revendications en actions concrètes dans les entreprises et administrations, un outillage de pratique syndicale et un accompagnement sont accessibles aux militants via notamment le dispositif ARC : plateforme dédiée et réseau d'accompagnantes et d'accompagnants.

- @cfdt_officiel
- /la.CFDT
- @cfdt.bsky.social
- CFDT
- cfdt_officiel
- @La_CFDT

CFDT.FR